



Table des matières

La formation	3
La formation est organisée en 2 périodes de formation	
Organisation et particularité de la formation	
Matériels requis pour la formation	4
Les emplois et le secteur d'activité	5
Prérogatives professionnelles	5
Le processus de certification	6
Le positionnement et les équivalences	7
Le positionnement	
Modalités d'évaluation en centre et en entreprise	8
Espace personnel du stagiaire	
Evaluations pédagogiques en centre de formation	
Evaluations pédagogiques en entreprise	8
La prise en charge de la formation	9
Les aides complémentaires	10
L'organigramme du CRFCK	11
L'équipe en photos	12
Les principaux interlocuteurs	14
L'équipe administrative	14
La référente handicap : Magali Berthe	
Le responsable pédagogique	14
L'expertise du centre de formation	15
Le CRFCK l'histoire d'une passion	15
Missions et publics	
Domaines d'activités	
Réseaux et partenariats	18
Les installations et sites de pratique	
Les espaces pédagogiques et techniques du CRFCK	
Les espaces des partenaires du CRFCK	25
Lieu et accès	27
Les contacts utiles	28







La formation

Le formateur référent : Valentin PICARD

Le métier d'éducateur et la formation peuvent êtres exigeants physiquement. Il est important de conserver une pratique physique régulière et une hygiène de vie de qualité en amont et durant la formation. Vous devrez être polyvalent dans votre pratique.

Un entrainement spécifique est conseillé pour la réussite des épreuves d'accès et de sélection à la formation.

La formation est organisée en 2 périodes de formation

Période 1 : Préparation physique générale et fondamentaux du ski (6 semaines)

- Bases de l'hygiène sportive personnelle, se protéger au mieux des blessures : alimentation et hydratation, protection contre le froid, échauffements, étirements, récupération,
- Préparation physique spécifique au ski : effort en lactique, puissance explosive, vitesse de réaction, vitesse gestuelle, détente, souplesse, coordination, équilibre,
- Notion de préparation psychologique : gestion du stress,
- Connaissance du milieu montagnard, du milieu de la compétition et du milieu professionnel,
- Sécurité : initiation à la nivologie, recherche de victimes d'avalanches, utilisation d'un DVA,
- Ski foncier, technique de base,
- Ski toute neige, tout terrain, ski de bosses,

Compétences visées

- Démontrer d'une implication sportive dans sa préparation physique et d'une progression physique
- Adopter une rigueur sportive, organiser son projet de formation
- Mobiliser les techniques de sécurité adaptées à une progression en milieu enneigé
- Démontrer les techniques et gestuelles de base en ski toutes neiges
- Choisir et gérer son matériel en fonction des conditions de pratique

<u>Période 2 – Préparation spécifique aux examens Test Technique ou Eurotest, insertion dans le</u> métier, 9 semaines (évaluation en février)

- Travail spécifique en slalom spécial ou en géant,
- Travail technique contrôlé par vidéo,
- Test blanc chronométré avec ouvreur chaque semaine,
- Démonstrations techniques prévues au programme du Cycle Préparatoire,
- Conduite de groupe / situation d'encadrement
- Disciplines connexes et sécurité en milieu hivernal
- Connaissances du milieu montagnard : organisation de la vie en montagne et particularités du milieu hivernal



Compétences visées

- Etre performant en slalom spécial ou slalom géant (selon le projet)
- Mobiliser les gestuelles techniques du ski slalom spécial ou slalom géant
- Démontrer d'une aisance de pratique des disciplines connexes
- Maitrise des comportement-sécurité et du matériel en sortie hors-piste
- Décrire les caractéristiques du milieu montagnard et notamment du milieu montagnard enneigé

Organisation et particularité de la formation

La formation est organisée en deux périodes :

- Préparation physique générale et fondamentaux du ski (6 semaines)
- Préparation spécifique aux examens de l'Eurotest (9 semaines)

Les stagiaires sont libérés lors des 2 semaines de vacances de noël et les 4 semaines de vacances de février, leur permettant d'exercer le métier de moniteur stagiaire de ski alpin. Il est de la responsabilité des stagiaires de s'inscrire aux épreuves techniques organisées par l'école nationale de ski et d'alpinisme, via le site GEPAFOmontagne. Les stagiaires devront s'inscrire aux épreuves définies par le centre de formation.

Matériels requis pour la formation

Pour le bloc de formation « préparation physique » :

- Tenue et chaussure pour la pratique du fitness en intérieur
- Tenue et chaussure adaptées à la course à pied et randonnée en montagne
- Sac à dos, Gourde
- Bâtons de marche

Pour les blocs de formation « Fondamentaux du ski et préparation technique avancée » :

- Ski toutes neiges (85-100 mm au patin)
- Sac à dos avec Pack DVA, pelle, sonde
- Casque
- Ski slalom et géant
- Kit fartage, affutage
- Chaussures de ski Race
- Tenue Race
- Tenue ski montagne



Les emplois et le secteur d'activité

Prérogatives professionnelles

Le diplôme d'état des métiers de la montagne moniteur national de ski alpin prépare au métier d'éducateur sportif. Il permet d'animer, d'encadrer, d'enseigner et d'entrainer le ski alpin et ses activités dérivées pour l'ensemble des niveaux de pratique sur pistes et hors-pistes à l'exception des zones glaciaires non balisées et sécurisées. Les activités dérivées sont toutes les activités de glisse sur neige (snowboard, télémark, vélo à ski, raquette à neige, etc...).

Le moniteur de ski alpin exerce son activité en autonomie et en sécurité. Il exerce son activité dans différentes structures et/ou sous différents statuts. Il peut exercer sous le statut de salarié dans des clubs et/ou des sociétés de pleine nature ou gérer son activité sous le statut de travailleur indépendant. L'emploi est principalement saisonnier.

Cette formation ne délivre aucune prérogative professionnelle. Il s'agit d'une préparation aux épreuves techniques et aux modules de formation organisés par l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme.





Le processus de certification

Les épreuves de certification sont organisées par l'école nationale des sports de montagne. Il est de la responsabilité des stagiaires de procéder à leur inscription aux épreuves définies par le centre de formation via l'application GEPAFO montagne, puis d'envoyer leur dossier d'inscription aux services jeunesse et sport organisateurs des épreuves concernées.

Les stagiaires peuvent s'inscrire à deux épreuves durant : 1 épreuve lors des sessions de janvier-février et une épreuve lors des sessions de mars-avril.

Le test technique d'accès

L'épreuve est constituée d'un slalom spécial. Elle se déroule en deux manches. En cas d'échec à la première manche, les candidats ont la possibilité de se présenter à une seconde manche. L'ordre des départs est alors inversé.

L'épreuve se déroule sur les stades de slalom désignés par le directeur général de l'ENSM, parmi une liste de stades agréés établie sur proposition de la section permanente du ski alpin de la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne.

Les ouvreurs et le ou les traceurs sont désignés par le directeur général de l'ENSM, parmi ceux figurant sur une liste qu'il valide annuellement, sur proposition de la section permanente du ski alpin de la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne. Les ouvreurs sont au nombre minimal de deux.

<u>L'Eurotest</u>

L'épreuve est constituée d'un slalom géant Elle se déroule en deux manches. En cas d'échec à la première manche, les candidats ont la possibilité de se présenter à une seconde manche. L'ordre des départs est alors inversé.

L'épreuve doit se dérouler sur un stade de slalom géant désigné par le directeur de l'ENSM, parmi une liste de stades agréés établie sur proposition de la section permanente du ski alpin de la commission de la formation et de l'emploi du Conseil supérieur des sports de montagne.

Le tracé est préparé pour répondre aux normes techniques définies par le règlement élaboré par la FIS. Le dénivelé est de 250 à 300 mètres. Le nombre de portes est de 11 % à 15 % du dénivelé en mètres (idéalement entre 12 % et 13 % pour obtenir une évaluation sur les trajectoires et non sur le glissement). Le respect des caractéristiques ci-dessus doit, à titre indicatif et de manière idéale, conduire à un temps non compensé de l'ouvreur à l'ouverture, compris entre 45 et 60 secondes.

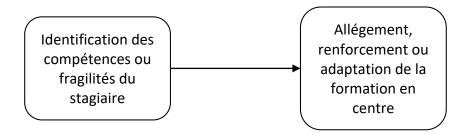
Les ouvreurs et le traceur sont désignés par le directeur de l'ENSM, parmi ceux figurant sur une liste qu'il valide annuellement, sur proposition de la section permanente du ski alpin de la commission de la formation et de l'emploi du conseil supérieur des sports de montagne. Les ouvreurs sont au nombre minimal de trois au départ et deux à l'arrivée.



Le positionnement et les équivalences

Le positionnement

Les candidats ayant validés les épreuves de sélection sont convoqués au positionnement. Le positionnement vise à adapter le parcours de formation du stagiaire en fonction de ces compétences ou fragilités repérées. Réalisé lors d'un entretien, le positionnement est organisé selon le schéma suivant :







Modalités d'évaluation en centre et en entreprise

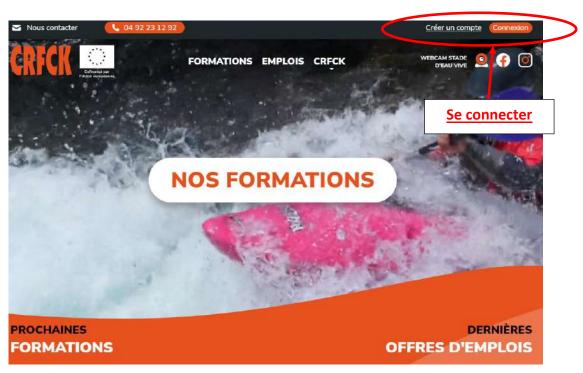
Espace personnel du stagiaire

A l'issue de leur admission en formation, chaque stagiaire se voit ouvrir un espace personnel sécurisé sur le site du www.crfck.com. Le stagiaire y retrouve tous les documents utiles :

- Planning individualisé de formation
- Planning de certification
- Contrat de formation
- Règlement intérieur signé
- Cahier pédagogique décrivant le déroulé de la formation et le contenu détaillé des certifications.
- Evaluations pédagogiques des formateurs

Evaluations pédagogiques en centre de formation

A l'issue des étapes de formation définies dans le planning et précisées dans le cahier pédagogique, le responsable de la formation évalue les compétences de chaque stagiaire. Dès que l'évaluation pédagogique a été effectuée, le stagiaire reçoit un mail, l'invitant à se connecter à son espace personnel sur le site www.crfck.com. Il peut alors consulter son évaluation pédagogique personnelle.



Evaluations pédagogiques en entreprise

En amont, au cours et/ou après le stage en entreprise, le responsable de la formation effectue un bilan pédagogique avec le tuteur et/ou le stagiaire.



La prise en charge de la formation

Selon la formation suivie, et la situation personnelle/professionnelle de chaque stagiaire, différentes solutions de financement existent :

- Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- Plan de formation de l'entreprise
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Aide Individuelle à la Formation Pôle Emploi (AIF)
- Aides Régionales selon les Régions
- Projet de transition Professionnelle (PTP) avec Transition Pro de votre région
- Contrat de Professionnalisation
- Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL)
- Financement personnel
- Dispositif SESAME (DRAJES)

L'accès à un financement peut en supplément permettre d'accéder à une rémunération :

- Pôle Emploi : AREF (Allocation Aide au Retour à l'Emploi Formation)
- Région

Un champ dynamique dans la page d'accueil de la formation vous permet de découvrir les solutions de financement possibles en fonction de votre situation.

Carine Olry, appuyée par l'équipe administrative, a pour rôle d'accompagner chaque stagiaire dans la recherche d'un financement de formation.



Carine Olry
Responsable administrative
et financière



Magali Berthe
Assistance administrative



Julie Mougin
Assistance administrative



Les aides complémentaires

Selon leur situation, les stagiaires en formation professionnelle peuvent prétendre à des aides complémentaires, leur permettant de réaliser au mieux leur formation. Les aides peuvent porter sur les logements, les transports, l'achat de matériel technique requis par la formation ou même les besoins de première nécessité.

- > Pôle Emploi du lieu d'inscription
- Mission jeunes ou mission locale du lieu de résidence.
- Ma région sud permet aux stagiaires de la formation professionnelle d'accéder à des aides concernant :
 - Le logement
 - Le transport
 - La santé
 - Les loisirs

Plus d'informations : https://www.maregionsud.fr/jeunes

- ➤ Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport peut débloquer une aide spéciale pour :
 - Le logement
 - Le transport
 - L'équipement

A son entrée en formation, chaque stagiaire reçoit une information et pourra être reçu en entretien individuel permettant d'étudier son profil, ses besoins et de l'accompagner dans les démarches nécessaires.



L'organigramme du CRFCK

Conseil de gestion

Bureau du CRCK PACA

Bruno CARLIER (Président), Malik LOUNIK et Alexandra GERMAIN (vices présidents), Alain JEANTET et Christine PAIHLON (Trésoriers), Jean Claude VIGUEUREUX (secrétaire) Membres qualifiés du Comité Directeur invités par le bureau Le directeur et la responsable administrative et financière CRFCK

Directeur

Nicolas GENTHON

Responsable administrative et financière

Carine OLRY

Responsable filière CQP Canoë-Kayak

Merwan FLIOU

Responsable filière BPJEPS, sécurité

Julien TURIN

Canoë-Kayak

Responsable filière Vélo **Tout Terrain**

> Thibault **LEFEBVRE**

Responsable filière **Multisports-**

Claire DA SILVA

Fitness

Responsable filière Natation,

Sécurité Aquatique

Johan BROCHIER

Responsable filière Ski Alpin

Valentin PICARD

Responsable filière Escalade, Verticalité

> Guillaume ULISSE

Assistantes administratives Magali BERTHE, Julie MOUGIN

Formateurs, experts métiers



L'équipe en photos



DirecteurNicolas GENTHON

L'équipe administrative



Responsable administrative et financière Carine OLRY



Assistante administrative Magali BERTHE



Assistante administrative
Julie MOUGIN

Les responsables de filière de formation



Filière CQP Canoë-Kayak Merwan FLIOU



Filière BPJEPS, sécurité Canoë-Kayak Julien TURIN



Filière Vélo Tout Terrain Thibault LEFEBRE



Filière Multisports-Fitness Claire DA SILVA



Filière Natation, Sécurité Aquatique Johan BROCHIER



Filière Ski Alpin Valentin PICARD



Filière Escalade, Verticalité Guillaume ULISSE



Les formateurs, des experts métiers



Canoë-kayak

Cyril THEATE



Gregory GIRAUD



Canoë-kayak, VTT, multisports Olivier BROUMAULT



VTT, montagne, multisports Fabien DUPUIS



Canoë-kayak Tristan GUYARD



Canoë-kayak Sébastien GAULT



Vélo Tout Terrain
Guillaume BERNARD



Ski alpin Laurie MOUGEL



Canoë-kayak Thomas PASCAL



Canoë-kayak Vincent SOUYRI



Activités de la forme Maud MAZELLA



Ski alpin
Antoine MARTOIA



Canoë-kayak Gaël BOUYAUX



Vélo Tout Terrain
Jean Baptiste CALAIS



Natation Emmanuelle PAURD

Mais aussi de multiples professionnels renforts et intervenants



Les principaux interlocuteurs

L'équipe administrative

- Elle a pour mission d'accompagner les stagiaires pour l'ensemble des taches relatives au suivi social et/ou financier.
- Elle met en avant les possibilités de logement.
- Elle conseille sur l'ensemble des dispositifs de prise en charge financière existants.
- Elle aide au montage des dossiers de financement de formation et de rémunération.
- Elle suit la mise en œuvre des dossiers de financement et de rémunération.
- Elle fait le lien avec les organismes d'accompagnements et les prescripteurs (mission jeunes, pôle emploi, cap emploi ...).

La référente handicap : Magali Berthe

- Elle a pour mission l'accueil et l'accompagnement des stagiaires en situation de handicap. Elle est le relais entre le stagiaire, l'équipe formateurs et la direction pour la mise en œuvre des procédures d'accompagnement liées à des besoins spécifiques de la personne.

Après un entretien individuel et sur demande de la personne concernée, elle peut :

- Solliciter un rendez-vous avec le directeur pour effectuer une adaptation de planning de formation en centre de formation et/ou en entreprise.
- Solliciter un rendez-vous avec le directeur pour effectuer une demande d'adaptation d'examens auprès de l'institution en charge du contrôle des examens.
- Accompagner le stagiaire pour une demande d'aide financière destinée à compenser le handicap auprès de l'AGEFIPH

L'ensemble des démarches réalisées par la référente handicap seront toujours enclenchées en concertation et après accord du bénéficiaire.

Le responsable pédagogique

Il est le référent de la formation.

Il construit les contenus de formation en fonction des compétences attendues et des enjeux des examens.

Il anime l'équipe de formateurs autour de ces contenus.

Il régule les contenus mis en œuvre en fonction de la progression du groupe.

Il suit la progression des stagiaires en centre et en entreprise.

Il est le premier interlocuteur en cas de doutes ou de besoins sur des conseils techniques et/ou pédagogiques.

Il fait le lien entre les stagiaires, les formateurs et les tuteurs.



L'expertise du centre de formation

Le CRFCK l'histoire d'une passion

Le Centre Régional de Formation de Canoë Kayak (CRFCK), c'est l'histoire d'une passion pour le kayak et les sports d'eau vive partagée par trois personnalités du Canoë Kayak.

<u>1994-95</u>, Jacques ARNAUD (Président du Comité Régional de la Fédération Française de Canoë Kayak), Jean-Louis OLRY (Conseiller Technique Régional, champion du monde et médaillé olympique) et Didier LAFAY (Directeur de l'École Régionale) eurent le souhait de communiquer cette passion en répondant à un besoin régional : **former les moniteurs pour l'encadrement des nouvelles activités touristiques et sportives liées aux sports d'eau vive.**

<u>En 1996</u>, grâce au partenariat du Conseil Régional et du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, le CRFCK s'installe à L'Argentière-la-Bessée. Une étroite collaboration avec la municipalité a permis de développer des infrastructures de grande qualité. Situé au cœur d'une nature préservée, riche par sa diversité et ses sites de pratiques de qualité, le CRFCK est rapidement devenu le centre de formation aux métiers de l'eau vive le plus important de France.

Ancré dans son territoire, dans une dynamique au service de l'emploi, le CRFCK ne pouvait se limiter aux formations professionnelles des sports d'eau vive. Soutenu par les élus locaux, par la région sud PACA, mais aussi par l'état, le CRFCK a développé son expertise dans les domaines des activités sportives.

Aujourd'hui, le CRFCK est un centre de formation professionnel polyvalent aux métiers de l'encadrement sportif. La filière de formation aux métiers des sports de pagaies reste au cœur du fonctionnement du centre de formation. Cette filière est associée à d'autres filières de formation (escalade, VTT, fitness, multisports, etc....) permettant :

- Aux jeunes et adultes de trouver une solution de diplôme et de formation à proximité de leur lieu de résidence
- Un accroissement de l'expertise professionnelle du centre de formation grâce aux multiples échanges techniques et pédagogiques

Le CRFCK est un véritable acteur économique et social dans la région PACA, il est nationalement reconnu pour la qualité des services qu'il propose. Il propose des formations pluridisciplinaires permettant d'accéder aux emplois d'été comme d'hiver.





Missions et publics

Améliorer la situation de l'emploi et soutenir les pôles d'activités existants, tel est l'axe fondateur du CRFCK.

Les Hautes-Alpes accueillent annuellement plus de 20 000 000 de nuitées. Cet afflux massif de population est très inégal selon les saisons. Deux pics majeurs d'activités peuvent être observés : le premier en hiver, principalement durant le mois de février (2 500 000 nuitées) et le second en été (9 500 000 nuitées en juillet et août). L'industrie du tourisme, du sport et des loisirs est le premier employeur de notre territoire.

Le territoire nécessite la structuration d'une offre de formation polyvalente permettant de répondre à divers enjeux :

- La nécessité pour les publics locaux de disposer d'un panel de diplômes et de compétences larges leur permettant d'exercer une activité à l'année sur le territoire haut-alpin
- La nécessité pour les publics locaux de ne pas se déplacer à l'extérieur du territoire des Hautes-Alpes pour se former.

Par la proposition de qualifications et diplômes variés, le CRFCK propose aujourd'hui une offre de formation en direction de publics souhaitant stabiliser leur pluriactivité professionnelle.

Le CRFCK s'adresse à différents types de publics :

- Jeunes en formation initiale, déscolarisés, en recherche d'un bagage professionnel leur permettant d'exercer une activité dans les domaines du sport et du tourisme.
- Adultes déjà titulaires d'un diplôme professionnel du domaine de la jeunesse et des sports en recherche d'un complément de formation leur permettant de stabiliser leur emploi à l'année dans les Hautes-Alpes, par l'acquisition d'une compétence complémentaire.
- Adultes issus de cursus universitaire STAPS ou autre, cherchant une qualification professionnelle leur permettant d'exercer
- Adultes en reconversion professionnelle, souhaitant exercer un métier correspondant plus largement à leurs attentes de vie

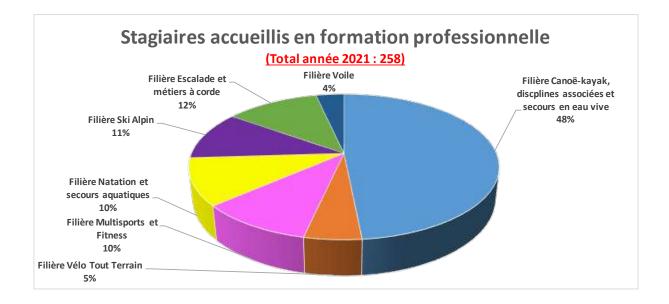




Domaines d'activités

Le CRFCK accueil plus de **200 stagiaires en formation professionnelle chaque année** et 50 sapeurs-pompiers venant se recycler et se former. Le CRFCK est organisé en 6 filières de formation :

- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du Canoë-kayak et des sports de pagaie en eau calme, en eau vive et en mer
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du Vélo Tout Terrain
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement des activités multisports et du fitness
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement de la natation et aux métiers de la sécurité aquatique
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du ski alpin
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement des activités de l'escalade et de la verticalité.







Réseaux et partenariats

Partenariat publics











Les collectivités territoriales et l'état sont des partenaires essentiels du centre de formation par le biais d'un soutien technique, financier, humain et réglementaire.



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sport



Les partenariats avec les structures du ministère de l'éducation nationale permettent les mutualisations pédagogiques et techniques, mises en situation et développement de projets.

Valorisation et développement des formations aux sports de pagaies













Au-delà de sa mission habituelle de développement et de valorisation des sports de pagaies à l'échelle régionale, le CRFCK est conventionné avec la FFCK, la WRF, le syndicat professionnel et les structures de formation du ministère jeunesse et sport. Ces partenariats permettent :

- De participer aux coordinations nationales et internationales
- De participer aux évolutions réglementaires concernant les sports de pagaies
- De développer et de mettre en œuvre des formations sur le territoire
- De mettre en œuvre des formations en haute rivière, en environnement spécifique
- ✗ De participer à l'organisation d'un examen national kayak sur le territoire
- D'accueillir des formations nationales et/ou internationales sur le territoire

Région sud et financement de la formation professionnelle



















Le CRFCK est mandataire pour la mise en œuvre des financements région sud, formation professionnelle, pour 6 organismes de formations des Hautes-Alpes et Alpes de Haute Provence. A ce titre, il représente les organismes en question auprès de la région sud.



Réseau de prescription et d'insertion professionnelle









Le CRFCK travail en lien direct avec les structures d'accompagnement pour l'accès, le suivi en cours et post-formations des jeunes, des demandeurs d'emploi, des publics en situation de handicap et des personnes bénéficiant d'un suivi social renforcé.

Mise en œuvre et valorisation de l'apprentissage





Le CRFCK, avec 22 autres organismes de formation, est antenne du CFA Futurosud, permettant le développement et la mise en œuvre des formations professionnelles par l'apprentissage.

Actions pour la sécurité et le secours en milieux aquatiques



Le CRFCK est affilié à la FNMNS en tant que Centre Départemental de Formation (CDF) dans les Hautes-Alpes pour la mise en œuvre d'actions de formations au secourisme et de sécurité sauvetage dans les métiers de la natation.

Valorisation et développement des formations du VTT











CREPSAuvergne-Rhône-Alpes

Le CRFCK participe à la coordination nationale des formations professionnelles du VTT permettant :

- L'organisation d'un test national d'entrée en formation DEJEPS VTT
- La mutualisation d'examens avec les autres centres de formation
- Des mutualisations pédagogiques avec l'UCPA

Insertion des jeunes vers les métiers du sport







Le CRFCK, l'IMSAT à Toulon et Prépa sport à Aix en Provence se sont unis, sous le chapeau du CFA Futurosud, pour créer une formation préparatoire aux métiers du sport. Directement financée par la caisse des dépôts, cette formation vise à faciliter l'accès des jeunes peu à pas diplômés à une formation professionnelle dans le sport ou l'animation.















Le CRFCK est membre d'un consortium d'organismes de formation pour développer et mettre en œuvre des échanges européens au sein des formations professionnelles. Ce programme financé par l'Europe et soutenu par la DRAJES PACA permet l'organisation de mobilités européennes pour les professionnels et les stagiaires en formation.

Aide au développement de la formation en Polynésie Française

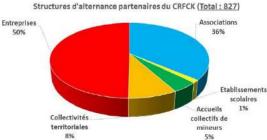


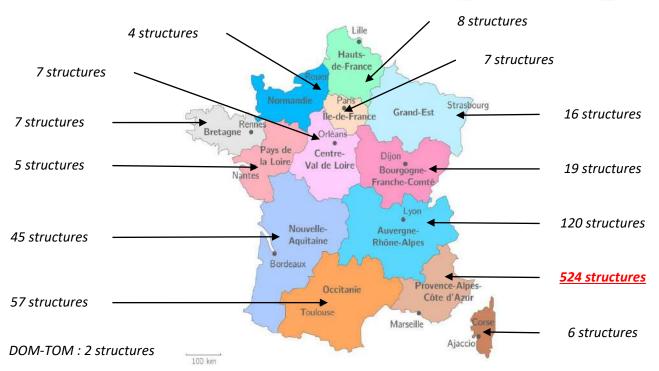
Les équipes techniques du CRFCK accompagnent l'institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie Française pour la création, le développement et la mise en œuvre des diplômes d'accompagnateur polynésien de pleine nature.

Réseau d'entreprise et d'accueils des stagiaires

Le CRFCK avec plus de 25 ans d'expérience a signé des conventions de stage (ou d'alternance) avec **827 structures privées et publiques** permettant des mises en application professionnelles.

Ces structures couvrent le territoire national, avec une dominante pour les régions Provence Alpes Côte d'Azur et auvergne Rhône-Alpes, et représentent l'ensemble des employeurs du mouvement sportif : associations, établissements scolaires, accueils collectifs de mineurs, collectivités territoriales et entreprises.







Les installations et sites de pratique

Le centre de formation dispose en gestion directe ou par le biais de partenariats de plusieurs sites et lieux de formation afin de répondre aux besoins et caractéristiques spécifiques des différentes formations.

Les espaces pédagogiques et techniques du CRFCK

Le site de l'Argentière s'est doté d'un équipement performant qui est l'un des plus abouti et performant de France. Il est le fruit d'un travail d'équipe des dirigeants bénévoles du Comité Régional de Canoë kayak PACA et des salariés qui ont, au cours de ses 30 dernières années travaillés pour ce résultat.

Des installations performantes :

- 1993 Création du stade d'eau vive et de son plan d'eau
- 1996 Inauguration du CRFCK
- 2000 Construction de locaux techniques jouxtant le plan d'eau
- 2006 Inauguration du bâtiment course situé en aval du stade d'eau vive
- 2011 Valorisation des sites et de l'esplanade du complexe sportif
- 2015 Création de l'espace « Force et Forme » Jean Louis OLRY

Le centre de formation

Ce bâtiment est le centre principal du CRFCK





Un espace d'accueil





Le bureau d'accueil et du suivi administratif des stagiaires, et les bureaux de la direction

Un espace informatique





L'espace Force et Forme « J- Louis OLRY »

Inauguré à l'occasion des championnats de France de Canoë Kayak, cet ensemble technique et pédagogique est une étape structurante et nécessaire pour élever la qualité et la performance pour toutes nos formations de « moniteur entraîneur ».





L'espace force comprend une douzaine de machines. Ces appareils sont destinés à former les futurs moniteurs/entraîneurs, et de mieux les préparer sur le plan athlétique.

L'espace « Forme » où sont dispensés les cours de remise en forme, stretching, danses, fitness, est équipé d'un nombre important de petits accessoires





Locaux technique du plan d'eau

Au bord du plan d'eau, un bâtiment géré par le Comité Régional Canoë Kayak comprend des espaces pour le **matériel technique**:

- Du CRFCK
- Du Club de Canoë kayak « C.C.K.E »
- De la classe sportive du collège.





Le CRFCK dispose de **6 box** qui comportent les différents matériels et espaces de rangement mis à disposition des formation canoë-kayak et disciplines associées.



Un espace pédagogique d'excellence, une salle de classe en « plein air » de niveau international.



Les locaux « courses »

Ce bâtiment en structure bois a été construit à l'occasion des championnats d'Europe de canoë Kayak organisés en 2006. Il est utilisé pour la formation et l'organisation des courses et d'évènements d'ampleur régionale à internationale.



Les véhicules

Le CRFCK dispose d'un parc de véhicules composé à ce jour de 4 mini bus 9 places. Ainsi que 5 remorques « kayak », une remorque « raft » et une remorque « VTT ».





Les espaces des partenaires du CRFCK

Le complexe sportif du quartz

Piscine du pays des écrins

La piscine du Pays de Écrins située en face du centre du CRFCK, possède un bassin intérieur 25 mètres permettant de nous accueillir toute l'année





Terrain de foot

Le terrain de foot permet aux futurs moniteurs de pratiquer des activités de sports collectifs en extérieur. Il dispose d'un sol en stabilisé/cendrée sur une surface de 6000m².

Terrain de tennis

Les terrains de tennis permettent aux futurs moniteurs de pratiquer et d'encadrer des activités et jeux sportifs.





Gymnase du quartz

Ce gymnase est de type salle multisports, il dispose d'un sol en Béton. La surface d'évolution est de 861.00m2.

Salle d'escalade

Elle dispose d'un mur de 8 mètres de hauteur avec des voies sur 10 mètres de long ainsi que de deux grottes de bloc permettant aux stagiaires de pratiquer et s'entrainer peu importe les conditions météorologiques





<u>Dojo</u>

Cet espace adjacent au centre est une salle munis de tatamis permettant des activités de types relaxation, sports d'oppositions ou encore cours collectif sur une surface de 135m².



Le gymnase du collège

Le gymnase du collège de l'Argentière-la-Bessée est mis à notre disposition pour la pratique et l'encadrement des écoles par nos stagiaires, avec ses dimensions de 31 mètres sur 21 il permet la pratique d'une multitude d'activités allant des sports collectifs à la gymnastique.





Le Yatch club de Toulon

Un site technique performant, situé en bord de mer sur la commune de Toulon. Une base nautique importante, associant la voile et le kayak, permettant la pratique du kayak de mer, du surfski, du SUP et de la VAA.

La station de ski puy saint Vincent

La station de Puy Saint Vincent dispose de plus du 75 km de pistes et nous donne accès à un **stade d'entrainement privatisé** et sécurisé toute la saison hivernale.





Le parc aventure : « Forêt sensation »

Situé sur la commune de Puy Saint Vincent, le parc s'étend sur 3 hectares.

Les 12 parcours s'échelonnent verticalement sur plusieurs hauteurs et jusqu'à 30 mètres.



Situé à Embrun, comportant un bassin de 25 mètres et une zone aqualudique, il nous permet d'aborder les thématiques de l'aquagym et d'organiser des sessions de formation au cœur du département.



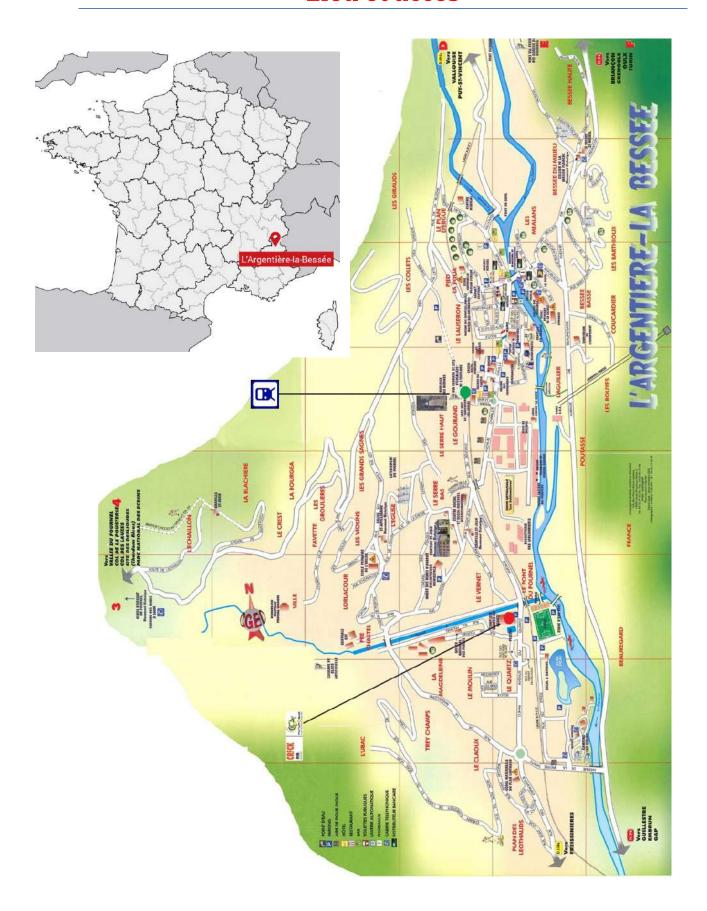


Le centre aquatique les eaux chaudes

Géré par l'UCPA et situé à Dignes les bains, le centre aquatique comportant un bassin de 25 mètres et une zone aqualudique, nous permet d'organiser des formations sur le territoire des Alpes de Haute Provence.



Lieu et accès





Les contacts utiles

CRFCK

Accueil CRFCK: 04 92 23 12 92 - contact@crfck.com

Missions locales

L'Argentière la Bessée 04 92 23 12 12 Briançon 0486 73 80 19 Embrun 04 92 43 48 09 Gap 04 92 53 00 00

Logement

Logis des Jeunes des Ecrins : 04 92 24 26 50

Camping des écrins : 04 92 23 03 38 Gite le moulin papillon : 04 92 21 85 14

Pôle Emploi

Briançon 09 72 72 39 49 Gap 09 72 72 39 49

Espace France service

L'Argentière-la-Bessée 04 92 23 06 21 Briançon 04 92 45 45 85 Embrun 04 92 22 27 60

Autres services:

Mairie de l'argentière la Bessée 04 92 23 10 03

Communauté de commune du pays des écrins 04 92 23 11 17

Office du tourisme : 04 92 23 03 11

Maison des solidarités : 04 92 23 05 77

Santé

Médecins:

NERE Alain et MARTIN Karine 04 92 53 31 97

Kinésithérapeutes et ostéopathes

DUPRE Carole, ALRAN Jean-Luc et AUFFRET Robin 04 92 23 00 00

LOUMAYE Florent 04 92 50 00 23

MASSARD Fabienne 06.79.93.99.97

GABRIEL Marie 06.61.21.59.77

RIPPERT Isabelle, RANCON Maxime, BOURDIOL Thomas, HEUTTE Marion 04 92 23 04 38

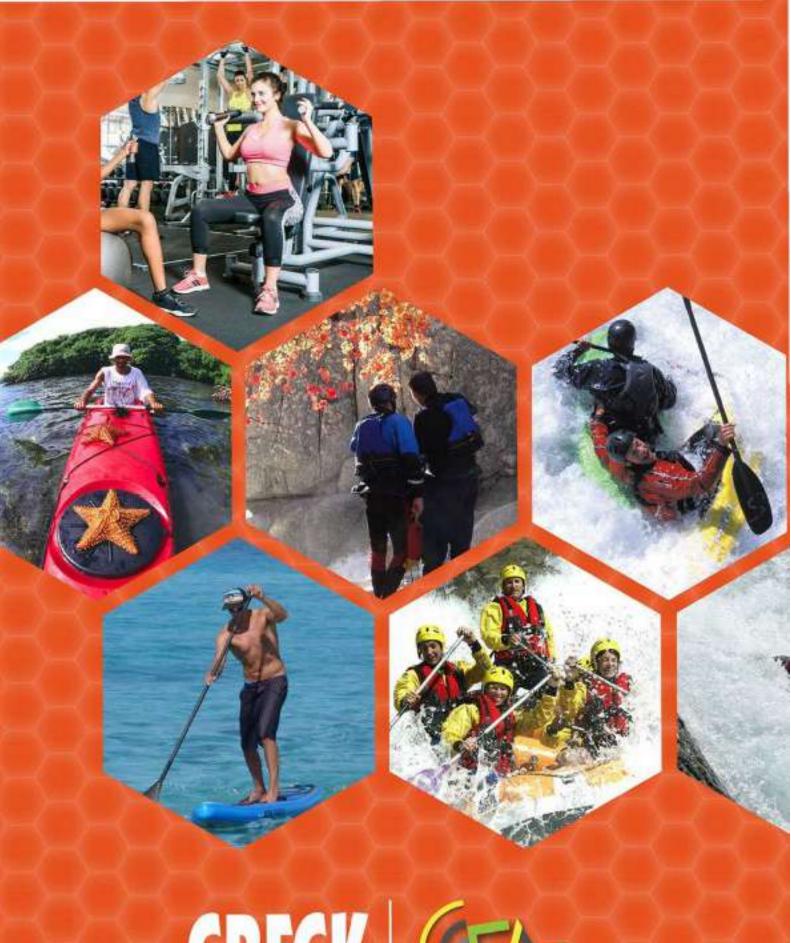
MARTIN Hervé 04 92 43 40 01

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) - Hautes-Alpes

Téléphone 04 92 56 57 57

Site EAPS, Portail de déclaration des éducateurs sportifs :

https://eaps.sports.gouv.fr/



CRFCK

